

---

CARMES DÉCHAUX • CURIE GÉNÉRALICE DU CARMEL DÉCHAUSSÉ

---

# DÉFINITOIRE EXTRAORDINAIRE OCD

— MEXIQUE —  
31 août – 8 septembre 2026

**D**u 31 août au 8 septembre, le Définitoire Extraordinaire s'est tenu à Mexico, au Centro cultural Quinta Soledad. Y ont participé le Père Général et ses Définiteurs, les Supérieurs de 25 provinces, de 5 semi-provinces, de 11 commissariats, de 6 vica-

riats et délégations, ainsi que 7 officiels de la Curie générale. Les discussions ont porté sur divers sujets liés à la vie de notre Ordre et sur la préparation du prochain Chapitre général (mai 2027). Nous vous proposons ici un résumé de nos travaux.

## Lundi 31 août

**L**es participants ont été chaleureusement accueillis par le Provincial du Mexique, le Père Ricardo Perez. Après avoir remercié comme il se doit le Provincial et les frères du Mexique pour l'accueil réservé à ce Définitoire, le Père Général Miguel Márquez a pris la parole. Son exposé sur l'état de l'Ordre s'est articulé autour de quatre grands axes :

- *la Parole de Dieu comme lumière sur le chemin*, à travers trois passages : « Suis-je donc le gardien de mon frère ? » (Gn 4, 9), qui nous interroge sur la qualité de notre vie fraternelle ; « Lève les yeux vers le ciel et compte les étoiles, si tu peux les compter... telle sera ta descendance » (Gn 15, 5), qui nous interroge sur notre foi en ce que Dieu peut ac-

complir ; « Tous persévéraient dans la prière, d'un même cœur, avec quelques femmes, dont Marie, la mère de Jésus, et ses frères » (Ac 1, 14), qui nous interroge sur la qualité de notre prière.

- *Mettre le Christ au centre* : il nous est demandé de croire au chemin plus qu'au but, pour faire place à l'imprévisible en ouvrant notre cœur à la nouveauté du Christ.
- *Faire mémoire du parcours accompli au cours des cinq dernières années.*
- *Réponses à la Lettre du Père Général aux Chapitres provinciaux.*

À la fin de son intervention, le Père Miguel a posé quelques questions, sur lesquelles les groupes linguistiques et géographiques (anglais, français, espagnol, italien) ont échangé leurs points de vue au cours de la session de l'après-midi. Après la pause, le Père Paolo de Carli, économiste général, a pris la parole pour évoquer trois thèmes fondamentaux concernant la gestion financière de la Maison générale, la contribution des provinces à la vie de l'Ordre et les investissements dans la formation (Teresianum, Collège international et Seminarium missionum).

## Mardi 1<sup>er</sup> septembre

La journée a débuté avec une présentation historique et canonique de P. Agustí Borrell sur la structure de notre Ordre et sur les récentes évolutions en la matière. D'une part, en effet, notre Ordre est depuis toujours constitué de provinces, c'est-à-dire de circonscriptions jouissant d'une autonomie suffisante en matière de gouvernement, de formation, d'apostolat, de mission et d'économie. À partir d'un certain moment, cependant, les circonscriptions plus petites se sont multipliées, tant en nombre qu'en typologie. Elles étaient historiquement considérées comme des étapes provisoires de préparation à la création d'une nouvelle province, ou comme une réponse à la réduction exceptionnelle d'une province. Or, cette grande liberté d'organisation a commencé à se heurter à des problèmes structurels. Le Définitoire extraordinaire de Lisieux (2023) a proposé de nouvelles

orientations visant à simplifier et à réduire les types de circonscriptions.

Après la pause, nous avons écouté l'exposé du P. Jean-Baptiste Pagabeleguem sur la formation. Depuis le 92<sup>e</sup> Chapitre général (2021), l'Ordre a décidé de s'intéresser davantage à la formation et en a fait l'une de ses priorités pour ce sexennat. Le Définitoire a mis en place une commission internationale non seulement pour actualiser la *Ratio institutionis*, mais aussi pour éveiller la conscience de tout l'Ordre quant à notre identité et à notre mission. La formation est une priorité fondamentale pour le Carmel thérésien car elle garantit la fidélité au charisme, la stabilité des communautés et la transmission d'un style de vie enraciné dans la prière, la fraternité et l'apostolat.

L'après-midi a de nouveau été consacré aux rencontres par groupes linguistiques.

## Mercredi 2 septembre

**L**es Pères Définiteurs nous ont présenté les différentes circonscriptions dont ils ont la charge : des provinces jeunes en pleine croissance, qui s'efforcent de se doter de structures et d'une formation adaptées ; des circonscriptions historiques appelées à collaborer, voire à fusionner, afin de mettre au centre la qualité de la vie charismatique de chaque communauté ; des territoires en constante diminution, jusqu'à leur disparition probable, mais qui continuent avec humilité à témoigner par leur présence. Tout cela montre que chaque expérience, bonne ou difficile, appartient à tous, comme l'expression diverse – par l'âge, les blessures et la splendeur – d'une même famille.

L'après-midi, le Père Daniel Chowning nous a décrit le rôle et la fonction du Provincial, en s'appuyant sur son expérience, mais aussi sur de solides arguments bibliques, canoniques et charismatiques. Il nous a été rappelé que le Provincial n'est pas le dirigeant d'une entreprise, qui a des positions de pouvoir à défendre ou des bénéfices à réaliser : c'est un frère chargé d'un service, qui plus est temporaire, et qu'il devra d'ailleurs apprendre à le quitter le moment venu. Pour assurer cette mission, qui n'est en fin de compte

rendue possible que par la Grâce, il faut toutefois disposer de certaines qualités fondamentales et en développer d'autres : une maturité non seulement d'âge, mais aussi de cœur, laquelle se traduit par une capacité concrète d'écoute, de discernement et de décision, ainsi que par la connaissance de soi, non seulement dans ses fragilités et son péché, mais surtout dans la manière dont on est infiniment aimé et pardonné par le Père, en Christ.

Le sens de notre unité, au cours de cette journée, s'est finalement imposé avec une force unique à travers le témoignage de deux de nos frères, appelés à témoigner de leur vie carmélitaine dans des contextes particulièrement meurtris. Le premier, le P. Rafał, a expliqué ce que signifie être carme aujourd'hui dans un pays en guerre comme l'Ukraine. Ensuite, le P. Michel nous a parlé du Liban, pays en état de guerre depuis plus de 50 ans. L'écoute de ces deux témoignages, qui placent notre vocation et notre ministère en relation directe avec la mort et les souffrances de l'homme, nous a rappelé que, bien souvent, bon nombre de nos problèmes ne sont pas si graves et que nous pouvons rendre grâce à Dieu pour les nombreux dons reçus.

## Jeudi 3 septembre

**L**'intervention du Père Angelo nous a en effet permis de découvrir le *Guide pratique pour le gouvernement provincial* : c'est un outil qui ne prétend pas épuiser toutes les problé-

matiques auxquelles un gouvernement provincial peut être confronté, mais qui offre quelques orientations et précisions destinées à faciliter la tâche du Supérieur quant à la manière de procéder.

Vous pouvez le télécharger ici :  
[https://www.carmelitaniscalzi.com/fr/documents-fr/chapitres-provinciaux/2026\\_guide-pratique-pour-les-provinciaux/](https://www.carmelitaniscalzi.com/fr/documents-fr/chapitres-provinciaux/2026_guide-pratique-pour-les-provinciaux/).

Ce qu'il importe surtout de retenir, c'est peut-être le principe pédagogique qui sous-tend ce document et qui, avant tout, est au cœur de la mission d'un provincial : un Supérieur ne gouverne pas seul, non seulement parce qu'il agit en dialogue avec son Conseil, les prieurs, les formateurs et les communautés, mais aussi parce qu'il agit dans le cadre offert par des lois qui s'inspirent en dernier ressort de la vérité, de la charité et de la justice. Dans le même esprit, l'exposé du P. Rafal Wilkosky a mis en lumière la manière dont le rôle et la fonction du Supérieur provincial vis-à-vis des moniales sont en train d'évoluer. Il a montré comment les relations entre les supérieurs de l'Ordre et les monastères des Carmélites déchaussées ont connu, au cours du siècle dernier, une transformation profonde,

tant sur le plan juridique qu'ecclésiologique. Alors que jusqu'au Concile Vatican II, ces relations se caractérisaient par une juridiction effective des frères supérieurs sur les communautés de moniales, la législation ultérieure a progressivement redéfini cette approche, en reconnaissant la pleine autonomie des monastères. Cette évolution normative a abouti à la constitution apostolique *Vultum Dei quaerere* (2016) et à l'instruction *Cor orans* (2018), qui ont entraîné un processus de révision du droit propre de l'Ordre. En particulier, la nécessité de redéfinir le rôle des supérieurs de l'Ordre est apparue clairement : celui-ci ne consiste plus en une juridiction directe, mais plutôt en une vigilance et une sollicitude pastorale, dans le respect de la nature propre de la vie contemplative. Ensuite, ce changement reflète également une conception différente de la communion charismatique et de la coresponsabilité au sein de la famille thérésienne.

## Vendredi 4 septembre

La journée a débuté par l'intervention du Père Jérôme Paluku, secrétaire pour la coopération missionnaire. Ses réflexions ont pris pour point de départ un contexte international en pleine mutation : alors qu'avant 2008, l'Occident jouissait d'une situation d'abondance, on est désormais passé à une situation où ceux qui accordent des financements ne le font que s'ils sont informés et sûrs de leur destination. De plus, la concurrence pour l'accès aux fonds s'est intensifiée, la confiance dans l'Église en tant qu'ins-

titution a diminué et les risques de manipulation des financements étrangers se sont accrus. D'un autre côté, là où les aides extérieures se succèdent depuis trop longtemps, on risque de créer un esprit de dépendance chez ceux qui les reçoivent, ce qui ne permet plus de jeter les bases nécessaires au développement d'une autonomie future. Le Père Jérôme a toutefois conclu en invitant à soutenir l'œuvre du Secrétariat, car même si l'on ne peut donner que peu, une culture du partage peut ainsi se développer au sein de l'Ordre.

Le Père Paolo De Carli a présenté dans son intervention les critères indispensables à une bonne gestion économique. Selon nos lois, et avant tout selon le Code de droit canonique, la fonction d'économe est nécessaire et distincte de celle de gouvernement dans l'Ordre, mais elle s'exerce dans un esprit de communion. L'économe n'est ni un comptable, ni un entrepreneur, car il est nommé par le Supérieur et agit conformément au droit propre de l'Ordre. Son rôle touche au charisme, car, à travers des choix concrets, il est appelé à discerner ce qui appartient à la vie de l'Ordre. Dans l'après-midi, le Père Martin Martinez a présenté le travail de révision de la *Ratio Institutionis* mené par la commission chargée à cet effet. Le processus a débuté dès 2021, lorsque le Chapitre général avait indiqué que ce travail constituait l'une des priorités des six prochaines années. Le Définitoire s'est engagé dans ce chemin et a nommé les 12 membres de la commission. Les premières sources de ce travail sont à chercher dans les contributions des circonscriptions de l'Ordre. Dans le cadre

de ces travaux, il a été décidé de partir précisément de l'écoute de l'Ordre et de sa vie réelle. Les deuxièmes sources sont celles du Magistère de l'Église et de l'Ordre ; du point de vue carmélitain, outre nos saints et nos lois, le texte de la *Déclaration sur le charisme* figure parmi les plus cités.

Cette journée s'est achevée par les témoignages de deux frères dont les circonscriptions traversent des situations difficiles :

- Terre Sainte : l'engagement de l'Ordre pour une présence concrète, dans une terre unique, comme nous l'a raconté le P. Jean-Joseph : lieux saints et mémoires de nos origines, menace de guerre, confiance des populations.
- Venezuela et Cuba : des situations politiques et sociales extrêmement difficiles, alourdies par la dictature socialiste, mais surtout par une pauvreté généralisée qui est désormais devenue une pauvreté systémique. Le P. Sandy nous a expliqué ce que signifie vivre sa vocation carmélitaine au milieu d'un peuple qui souffre...

## Samedi 5 septembre

La sixième journée du Définitoire Général a accueilli une intervention du Père Giuseppe Pozzobon (Province de Venise) sur le thème de la formation permanente. La première partie de son intervention en a donné une définition, en s'appuyant sur les documents du Magistère de l'Église et de l'Ordre. On constate qu'il n'existe pas encore de culture de la formation continue, qui ne consiste pas en une simple mise à jour, mais en une

éducation sans cesse renouvelée à vivre l'appel. La deuxième partie de son exposé a mis en évidence deux domaines décisifs du travail de formation. Le premier est celui de la post-formation, afin que l'insertion du frère nouvellement ordonné dans la vie fraternelle et dans la vie pastorale soit accompagnée par le prier et les autres frères, ainsi que par un accompagnateur spirituel. La troisième perspective de l'exposé a porté sur les principaux défis en matière de

formation : la nouvelle évangélisation ; la transmission du charisme et, en particulier, de l'expérience de la prière ; la mise à jour théologique et morale ; la qualité de notre vie fraternelle ; la relation entre autorité et obéissance ; la dimension de plus en plus internationale de nos provinces.

Le Père Ramiro Casale a ouvert son exposé en nous interrogeant sur l'identité de l'OCDS, qui n'est ni une extension de nos paroisses, ni un groupe de bénévoles des frères, ni un quelconque mouvement spirituel. Selon les *Constitutions*, c'est une vocation laïque qui participe au charisme de l'Ordre et le vit au cœur du monde. C'est pourquoi notre question devrait être : comment pouvons-nous aider cette vocation à atteindre sa plénitude, dans sa spécificité qui est de vivre le charisme dans le monde ? La figure de l'assistant de l'OCDS revêt donc une grande importance dans la prise de conscience de cette réalité par les laïcs : il est un témoin du charisme, il offre un accompagnement spirituel et collabore à la formation, tout en restant un lien et un facteur d'unité entre les communautés religieuses et laïques. Le Provincial, quant à lui, joue un rôle central : les *Constitutions* affirment qu'il est le Supérieur de l'OCDS sur son territoire et qu'il est responsable

de son bien spirituel. L'avenir consistera donc à conduire l'Ordre séculier vers une autonomie responsable, ce qui ne signifie pas l'indépendance vis-à-vis de l'Ordre, mais la prise de conscience de la vocation reçue, afin que le Carmel thérésien soit véritablement une grande famille composée de frères, de moniales et de laïcs : trois manières différentes de vivre le même charisme, avec la même source, la même tradition, la même passion pour le Christ. Samedi après-midi, nous avons écouté le récit de la vie de la Province de Saint-Albert du Mexique. Une brève présentation nous a été faite de l'histoire de cette circonscription, l'une des plus anciennes de l'Ordre, mais aussi de sa vitalité actuelle, où frères, sœurs et membres de l'OCDS collaborent de manière fraternelle et créative. Ils nous ont notamment décrit la manière dont le Conseil provincial coordonne les différents domaines relevant de sa responsabilité et nous ont présenté le travail pastoral qui, après des malentendus passés, est désormais devenu un atout d'unité pour toute la Province, développé auprès de toutes les tranches d'âge. Grâce à ce récit, entre autres, nous nous sommes sentis profondément reconnaissants de l'accueil que nos frères mexicains nous ont réservé.

## **Dimanche 6 septembre**

### **JOURNÉE DE REPOS**

**L**es frères ont pu visiter le site archéologique et les pyramides de Teotihuacan. Mais, surtout, dans l'après-midi, avec la famille carmélitaine

du Mexique, nous avons prié et célébré l'Eucharistie sous le regard de Notre-Dame de Guadalupe, dans son sanctuaire. Vous étiez tous présents dans notre prière.

## Lundi 7 septembre

L'exposé du Père Marco Chiesa nous a rappelé quels sont le rôle et la fonction de la Postulation générale : il s'agit de l'organe officiel qui, sur mandat du Saint-Siège, s'occupe avant tout des causes de béatification et de canonisation de l'Ordre dans ses trois branches (moniales, frères et laïcs), et, en second lieu, de tous les instituts affiliés à l'Ordre qui souhaiteraient y recourir. La Postulation est entièrement au service de l'Ordre, dans une dynamique de disponibilité mutuelle, qui passe également par la nomination d'un référent local pour chaque circonscription. Il nous a en outre été présenté comment la Postulation s'occupe du domaine délicat du culte des saints et de la vénération des reliques, avec les différences qui s'imposent entre ce qui concerne les vénérables, les bienheureux et les saints, mais aussi la classification des reliques. En ce qui concerne la liturgie de l'Ordre, en revanche, à la lumière de la Liturgie universelle de l'Église, l'exposé nous a présenté le processus de révision de nos livres liturgiques, avec les travaux engagés concernant la définition du calendrier (2023), la traduction du *Proprium missarum* (approuvé en 2025) et la première ébauche du *Propre de la Liturgie des Heures*.

Le Père Juan David Noguera nous a quant à lui présenté la mission du Procureur général, à savoir traiter des affaires de l'Ordre auprès du Saint-Siège, sous l'autorité du Supérieur Général. Afin de faciliter la compréhension de ce service et

de la manière dont on peut solliciter son aide, un guide pratique des procédures a été élaboré. Il est disponible sur le site internet de l'Ordre.

Dans l'après-midi, le Père Pius D'Souza nous a expliqué ce qu'est une visite pastorale. Cette visite, outre son caractère canonique, est également « pastorale », car elle doit se traduire par des rencontres, de l'écoute, des encouragements et des corrections, afin d'aider les frères à grandir dans leur vocation. Les rencontres avec chaque frère, puis avec la communauté, serviront en effet à vérifier leur vie de prière, leur vie fraternelle et leur vie apostolique, mais aussi à évaluer la gestion financière et l'entretien des bâtiments. La visite pastorale a pour vocation de renforcer la communion fraternelle, de préserver et de promouvoir le charisme de l'Ordre, dans le respect de nos *Constitutions* et pour l'accomplissement de notre mission apostolique.

Le Père Angelo Lanfranchi, quant à lui, a souligné l'importance de la gestion de toutes les activités de secrétariat, qu'il s'agisse des documents, des livres ou des archives. Il en a rappelé le sens en citant le pape Léon XIV lors de sa première rencontre avec la Curie romaine, peu après son élection (24 mai 2025) : « La mémoire est un élément essentiel d'un organisme vivant. Elle n'est pas seulement tournée vers le passé, mais elle nourrit le présent et oriente vers l'avenir. Sans mémoire, le chemin s'égare, il perd son sens ».

## Mardi 8 septembre

**E**n cette dernière journée du Définitoire, la première conférence, donnée par le P. Jean-Alexandre (Province de Paris), a abordé les défis anthropologiques et religieux posés par la révolution numérique que nous vivons actuellement et qui influence, à l'instar d'autres réalités sociales, la vie des religieux et celle de la communauté elle-même. Il s'agit d'un défi majeur qui peut conduire à l'isolement du religieux par rapport au reste de la communauté. Il ne s'agit pas de rejeter le monde numérique, les réseaux sociaux et les autres outils, mais de les intégrer correctement dans la vie des consacrés et celle de la communauté. Suite à cet exposé, le Père José Pereira, secrétaire général pour l'information, a présenté le site internet de l'Ordre, sur lequel il est possible de retrouver tous les documents préparés par la Maison Générale.

Après la pause, le P. Agustí Borrell, Vicaire général, a soumis à l'assemblée la question de la participation au prochain Chapitre général. Les supérieurs majeurs ont discuté ouvertement de la proposition présentée. Au cours de l'après-midi, nous avons également entendu les témoignages de plusieurs frères :

- Colombie : en août dernier, un violent séisme a gravement endommagé certaines de nos maisons ;
- Congo, Burkina Faso et Nigeria : ces dernières années, la violence a considérablement augmenté ;
- Inde : la réalité des persécutions subies par les chrétiens est difficile, surtout dans le nord.

Le Définitoire extraordinaire s'est achevé par la célébration eucharistique présidée par le Père Général.